

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

REGION AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT  
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :

En exercice : 24

Présents : 16

Ayant pris part au vote

(vote public) : 21

o Pour : 21

o Contre : 0

o Abstention : 0

o Blanc : 0

o Nul : 0

Date de convocation :

Le 10 décembre 2024

Date d'affichage :

Le 10 décembre 2024

DELIBERATION N° :

DC/2024-12-16/13

OBJET DE LA SEANCE :

Budgets primitifs

Année 2025

Budget annexe

« maisons médicales »

AR Prefecture

043-244300307-20241216-DC2024121613-DE  
Reçu le 20/12/2024

## HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre,  
A 20 h 00, le Conseil Communautaire  
s'est réuni en séance ordinaire et publique  
à Montfaucon (salle d'animation),  
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.  
(Secrétaire de séance : Lucien MOUNIER)

Présents : MM. DURIEUX Pierre, VALLAT Robert, GOUY Pascal, MOULIN Christophe, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, SANTY Jean-Pierre, BERTHOLON Michel, PEYRARD Nicolas, POINAS Jean-Michel et Mmes MARCON Catherine, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusé : Néant.

Absents : M. CELLE Hubert et Mmes DREVET Hélène et MASSARDIER Céline.

Pouvoirs : Mme JAMES M.-Laure donne pouvoir à M. SABY F.-Régis, M. GRANGE Jean-Paul donne pouvoir à Mme MARCON Catherine, Mme MEYNET Isabelle donne pouvoir à M. MOULIN Christophe, Mme MOUNIER Emeline donne pouvoir à M. DURIEUX Pierre, M. PEYRARD Guy donne pouvoir à Mme SOUTRENON Maryline.

\*\*\*\*\*

M. le Président présente au Conseil Communautaire le projet de budget primitif 2025 du budget annexe « maisons médicales » s'équilibrant comme décrit ci-dessous :

Section de fonctionnement : 388 608.94 €

Dépenses :

011 charges à caractère général	103 550.00 €
042 opérations d'ordre entre sections	271 553.94 €
65 autres charges de gestion courante	5.00 €
66 charges financières	12 000.00 €
67 charges spécifiques	1 500.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>388 608.94 €</b>

Recettes :

042 opérations d'ordre entre sections	93 481.83 €
75 autres produits de gestion courante	295 127.11 €
<b>TOTAL</b>	<b>388 608.94 €</b>

Section d'investissement : 474 481.83 €

Dépenses :

040 opérations d'ordre entre sections	93 481.83 €
16 emprunts	126 000.00 €
21 immobilisations corporelles	255 000.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>474 481.83 €</b>

Recettes :

040 opérations d'ordre entre sections	271 553.94 €
13 subventions d'investissement	143 340.00 €
16 emprunts	59 587.89 €
<b>TOTAL</b>	<b>474 481.83 €</b>

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le principe de voter par chapitre le budget annexe « maisons médicales » 2025 de la Communauté de Communes,
- approuve le budget primitif 2025 du budget annexe « maisons médicales »,
- charge M. le Président de mettre en œuvre la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET  
Président,

Lucien MOUNIER  
Secrétaire de séance,



**AR Prefecture**

043-244300307-20241216-DC2024121613-DE  
Reçu le 20/12/2024

*Certifié exécutoire par transmission  
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

*Affichage et publication effectués le*